

Zeitschrift: Macolin : revue mensuelle de l'École fédérale de sport de Macolin et Jeunesse + Sport
Herausgeber: École fédérale de sport de Macolin
Band: 50 (1993)
Heft: 9

Artikel: Sport et architecture
Autor: Poretti, Franco
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-998144>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

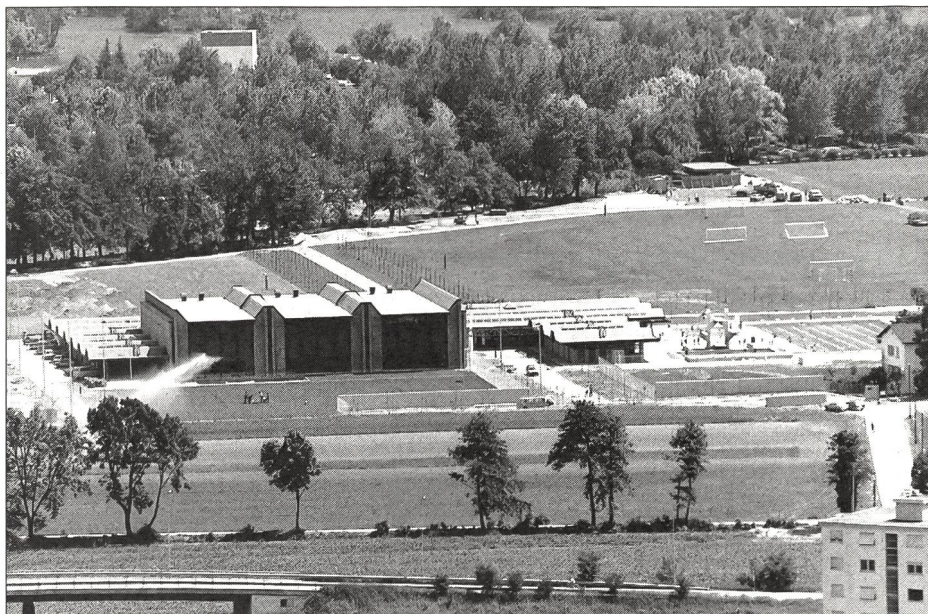
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Sport et architecture

Franco Poretti, directeur de l'Arrondissement 2 de l'Office des constructions fédérales



De Tenero...

Le Centre sportif de la jeunesse de Tenero (CST) m'a posé la question de savoir si le mariage entre l'architecture et le sport débouchait sur une union difficile. La réponse est finalement simple: de par sa profession, l'architecte doit être prêt à relever tous les défis. Toutes les relations lui sont donc accessibles et les problèmes ne sont pas issus de la nature ni du genre des sujets, mais de la qualité des réponses architectoniques qui leur sont données.

Comme les autres, les constructions sportives se placent dans un processus d'intuitions, d'analyses et de réalisations, lot quotidien des activités de l'architecte.

De par leur destination (utilisation collective), les constructions sportives présentent une importante «image publique», un nombre accru d'éléments en rapport avec les «surfaces d'utilisation» entrant en ligne de compte.

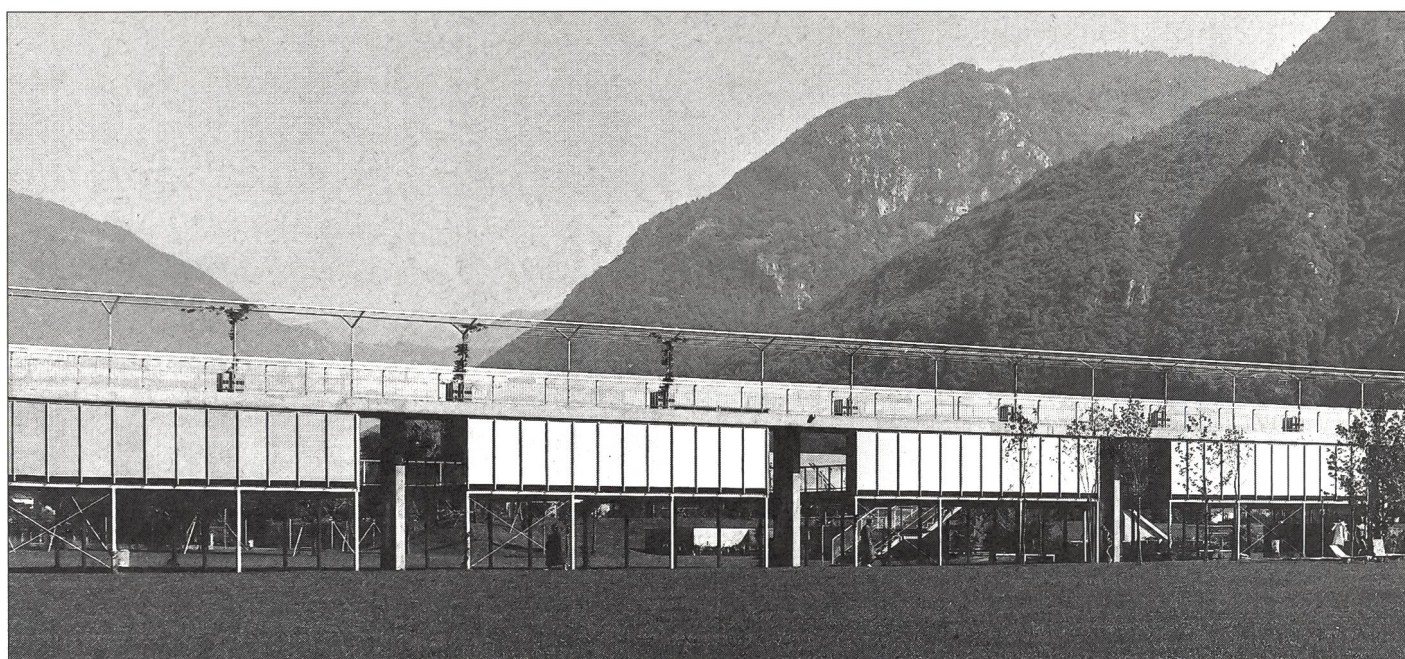
Pensons, à ce sujet, à ces vastes complexes que sont les stades, aux palais des sports, aux structures sportives des centres scolaires urbains, aux installations de plus en plus souvent situées à l'extérieur des agglomérations et liées plus que les autres encore, par conséquent, à l'environnement. Les réalisations destinées à la pratique du sport, lorsqu'elles ont pour objet les Jeux olympiques ou d'autres

grands rendez-vous internationaux sont souvent à l'origine d'importantes configurations urbaines nouvelles: aménagement des quartiers du bord de mer à Barcelone par exemple, rénovation des stades à l'occasion des Championnats du monde de football, en Italie, prétexte chaque fois, pratiquement, à un remodelage du décor urbain.

Ces grandes manifestations sportives, qui se succèdent à échéances fixes depuis bientôt un siècle écrivent, pourrait-on dire, de par les constructions et les adaptations d'ordre technologique qui leur sont associées, l'évolution de l'histoire de l'architecture.

La Suisse ne fait pas exception: les exigences renouvelées présentées par les installations sportives exercent un impact indiscutable sur l'aménagement du territoire. La ville de Bellinzone en donne un exemple frappant, une partie du site ayant été «dessiné» par l'architecte tessinois Aurelio Galfetti en fonction de structures liées au sport. En 1969, la Commune de Bellinzone avait projeté de construire des piscines en plein air conçues comme éléments, avec les parcs, d'un parcours public reliant la ville aux digues du fleuve (Tessin). Ce «parcours-passerelle» structure l'espace urbain et il comprend toutes les fonctions indispensables aux activités aquatiques: vestiaires, douches, etc. Voilà une idée architecturale simple et dont les effets sur l'urbanisme, considérables, devraient s'accroître encore avec la réalisation de la deuxième étape, qui comprendra un club de tennis (déjà construit), une patinoire et une piscine couvertes.

L'exemple de Bellinzone devrait suffire à prouver que, si l'espace ouvert à la construction est défini et contrôlé dans sa globalité (sport y compris) avec intelligence et savoir, le résultat ne peut être que de qualité. ■



...à Bellinzone.